

# Directives pour l'intégration des questions de genre lors des évaluations des besoins en technologies







# **Directives pour l'intégration des questions de genre lors des évaluations des besoins en technologies**



**Rédaction :** Jiska De Groot

**Éditeur :** Sara Trærup et Lucy Gregersen, Partenariat PNUE-DTU

**Révision :** Ala Druta ; Elenita Daño, Action Group on Erosion, Technology and Concentration ; Shanar Tabrizi, Centre-Réseau des technologies climatiques de la CCNUCC ; et Verona Collantes, ONU-Femmes.

Conseils en matière de communication fournis par Mette Annelie Rasmussen, Partenariat PNUE-DTU.

Crédit photo de couverture : une femme et sa famille à Morondava, Madagascar. Nok Lek/Shutterstock.com

#### **Avertissement**

Les entreprises ou produits commerciaux mentionnés dans cette publication n'impliquent aucune approbation de la part de la CCNUCC, du PNUE ou des auteurs. L'utilisation d'informations publiées dans ce guide à des fins publicitaires n'est pas autorisée. Les noms et les symboles de marque commerciale sont utilisés pour des raisons éditoriales, sans volonté d'enfreindre les lois relatives aux marques ou à la propriété intellectuelle. Les opinions exposées dans ce guide sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ou du Programme des Nations Unies pour l'environnement. Nous nous excusons pour toute erreur ou omission involontairement commise.

**2018**

ISBN : 978-87-93458-71-0

**Partenariat PNUE-DTU**

Copenhague, Danemark  
[www.unepdtu.org](http://www.unepdtu.org)



# Table des matières

<b>Introduction</b> .....	<b>4</b>
Comment utiliser ce guide ? .....	5
<b>PARTIE 1. Concepts liés au genre pertinents pour les évaluations des besoins en technologies</b> .....	<b>6</b>
Le genre et la prise en compte de la problématique femmes-hommes.....	7
L'analyse des questions de genre : principes généraux et procédures.....	9
Le genre et le climat dans le cadre des objectifs de développement durable .....	10
<b>PARTIE 2. Intégration des questions de genre dans les évaluations des besoins en technologies</b> .....	<b>12</b>
Mise en place et préparation du processus de l'EBT .....	13
Étape 1 : évaluation des besoins en technologies .....	14
L'analyse des questions de genre dans le cadre de l'analyse préliminaire.....	14
La prise en compte des questions de genre lors des consultations avec les parties prenantes .....	17
Identification et hiérarchisation des technologies .....	17
Étape 2 : analyse des barrières et cadre propice .....	21
Étape 3 : plans d'action en faveur de la technologie .....	24
<b>Conclusion</b> .....	<b>30</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>32</b>

# Introduction

L'égalité des sexes est un objectif en soi, mais constitue également un enjeu vital dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets. L'intégration efficace des questions de genre dans les mesures d'atténuation et d'adaptation exige une planification et mobilisation de ressource afin d'assurer que ses principes généraux soient concrètement appliqués. Ce guide présente une méthode par étapes que les pays peuvent suivre pour intégrer les questions de genre à leurs évaluations des besoins en technologies (EBT). Il vise à fournir des directives pratiques concernant la gestion des inégalités systémiques de genre, existantes ou potentielles, propres aux objectifs d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets, tel que détaillés dans les EBT.

Les femmes et les hommes ne sont pas touchés de la même manière par le changement climatique, qui, dans tous les pays, a des répercussions plus importantes sur les groupes de population qui dépendent le plus des ressources naturelles pour leur subsistance et/ou qui ne disposent pas de capacités suffisantes pour faire face aux catastrophes naturelles telles que les sécheresses, les glissements de terrain, les inondations et les ouragans. En outre, les effets du changement climatique dans les régions pauvres font généralement courir de plus grands risques et imposent un plus lourd fardeau aux femmes. Elles constituent la majorité des pauvres de la planète.

Étant donné que les femmes sont les plus touchées par les profonds bouleversements climatiques, elles ont un taux de mortalité due aux catastrophes liées au climat plus élevé que celui des hommes. De plus, par rapport aux hommes, les femmes voient le poids de leurs tâches domestiques (par exemple la collecte de bois et d'eau) augmenter

considérablement en raison de divers effets du changement climatique (Aurora-Jonsson, 2011). De même, les femmes sont plus susceptibles de dépendre des ressources naturelles pour assurer leur subsistance. Ainsi, tout déclin de la productivité des sols et de la biomasse dû au changement climatique aura donc des répercussions plus importantes sur les femmes que sur les hommes, en particulier dans les zones rurales. Il est également plus difficile pour les femmes pauvres que pour les hommes pauvres de retrouver leur statut et leur prospérité économiques. En raison de ces inégalités et disparités entre les genres, les initiatives de développement peuvent, tout comme le changement climatique, produire des effets très différents sur les hommes et les femmes bénéficiaires. Lorsque la dynamique des rapports femmes-hommes ne fait pas l'objet d'une attention particulière, les femmes rencontrent souvent plusieurs obstacles avant de pouvoir bénéficier des projets de développement.

La moindre participation des femmes aux processus décisionnels et au marché du travail accentue les inégalités et les empêchent souvent de pleinement prendre part à l'élaboration, à la planification et à la mise en œuvre de politiques liées au climat. Pourtant, les femmes peuvent contribuer de manière significative à la lutte contre le changement climatique en tant que figures de proue expertes des mesures d'adaptation et d'atténuation au même titre que les hommes (Fonds vert pour le climat 2018). Actuellement, les femmes peuvent jouer (et jouent) un rôle essentiel dans la lutte contre le changement climatique grâce à leurs connaissances locales et à leur leadership, notamment en matière de gestion durable des ressources et de pratiques durables au sein des ménages et des communautés. Elles jouent également un rôle fondamental dans la promotion des nouvelles technologies et facilitent leur mise en œuvre. Les femmes étant des



Des riziculteurs travaillant dans des rizières en terrasses, Oliver S/ Shutterstock.com

actrices du changement social, leur participation à la sphère politique a permis de mieux tenir compte des besoins des citoyens dans les initiatives d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets. De façon plus localisée, l'inclusion des femmes dans les processus de décision a amélioré les résultats des projets et politiques liés aux climats. De fait, les politiques et projets mis en œuvre sans participation significative des femmes risquent d'être moins efficaces et de creuser les inégalités existantes.

Afin que les hommes et les femmes retirent les mêmes bénéfices des mesures établies par les EBT et de réduire ou d'éliminer les inégalités de genre observables dans les activités et les résultats, l'ensemble du processus d'EBT et ses réalisations doivent tenir compte des différences entre les genres. En intégrant de façon systématique les questions relatives au genre aux EBT, il sera possible de garantir que les plans d'action en faveur de la technologie (PAT) qui en seront tirés offriront les mêmes perspectives aux femmes et aux hommes, en plus de faciliter la réalisation des contributions déterminées au niveau national des pays concernés ainsi que des objectifs de développement durable (ODD). Ce guide aidera les équipes de l'EBT à tenir compte des questions de genre dans l'identification des technologies prioritaires et dans l'analyse des barrières, ainsi qu'à intégrer ces questions aux PAT et aux projets envisagés. L'objectif de ce guide est donc de fournir aux coordonnateurs et consultants nationaux des EBT les informations nécessaires sur les approches sensibles au genre pour leur permettre d'intégrer ces considérations à leurs évaluations des technologies reliées à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation de ses effets. Il propose également une série de ressources pouvant être utilisées pour prendre en compte les questions relatives au genre dans le cadre de ces évaluations.

Ce guide :

- définit certains des principaux concepts liés au genre employés dans les discussions relatives au changement climatique et présente les considérations fondamentales devant être prise en compte par les équipes de l'EBT pour adopter une approche sensible au genre dans leurs évaluations ;
- propose une méthode pratique pour tenir compte de ces questions tout au long du processus d'EBT.

## Comment utiliser ce guide ?

Ce guide est divisé en deux parties. La première partie permet au lecteur de se familiariser avec les concepts relatifs au genre et démontre la pertinence de ces questions dans le cadre des efforts d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets, et met en exergue la relation existante entre le genre et le climat dans les ODD. Pour adopter une approche tenant compte du genre dans les EBT, les équipes responsables doivent comprendre les différents obstacles et contraintes liés au genre qui entravent l'adoption et la diffusion des technologies que les pays considèrent comme prioritaires. La deuxième partie de ce guide est exclusivement consacrée au processus de l'EBT et fournit au lecteur des conseils pour intégrer les questions de genre à chaque étape de l'EBT, en faisant référence aux concepts et principes en matière d'égalité des sexes.

Ce guide se doit d'être lu dans son intégralité, la première partie définissant les concepts fondamentaux concernant l'intégration des questions de genre dans les activités relatives au changement climatique, et la deuxième partie détaillant étape par étape l'application concrète de ces notions dans le cadre d'une EBT.



# PARTIE 1

Concepts liés au genre pertinents  
pour les évaluations des besoins  
en technologies



## Le genre et la prise en compte de la problématique femmes-hommes

L'intégration efficace des questions de genre dans les mesures d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets dans les pays en développement doit être planifiée et mobiliser des ressources afin que les principes généraux soient concrètement appliqués. L'adoption d'une approche tenant compte des questions de genre nécessite :

- d'analyser les différentes répercussions que les mesures proposées auront sur les femmes et les hommes ;
- de pleinement reconnaître les différents besoins des femmes et des hommes, en se fondant sur des consultations visant spécifiquement à recueillir le point de vue de femmes et d'hommes ;
- de reconnaître le rôle actif que peuvent jouer les femmes et les hommes dans l'atténuation du changement climatique et dans l'adaptation à ses effets ;
- de reconnaître la nécessité d'éliminer les obstacles institutionnels empêchant les femmes de participer pleinement à la planification et à la mise en œuvre de mesures d'atténuation et d'adaptation ;
- de reconnaître la capacité des femmes et des hommes à participer aux transferts de technologie ;
- d'adapter l'intégration des questions de genre aux contextes locaux.

Le tableau 1 présente une liste des termes pertinents relatifs aux questions de genre et leurs définitions.

Tableau 1. Définitions de termes pertinents relatifs aux questions de genre (Global Goals, 2018a ; ONU, 1997)

CONCEPT	DÉFINITION
<b>Genre</b>	Ensemble des attributs, attentes et normes associés à l'identité masculine ou féminine d'un point de vue social, comportemental et culturel. Il s'agit d'une série de caractéristiques spécifiques à l'environnement culturel qui définissent le comportement social des femmes et des hommes, des garçons et des filles ainsi que les relations que ces groupes entretiennent.
<b>Intégration des questions de genre</b>	Processus évaluant les différents effets sur les femmes et les hommes de mesures planifiées ; celles-ci comprennent lois, politiques ou programmes, dans tous les domaines et à tous les niveaux. Il s'agit d'une stratégie visant à tenir compte des besoins et des expériences des femmes et des hommes dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de politiques et de programmes dans tous les domaines politiques, économiques et sociaux, afin que les femmes et les hommes retirent les mêmes bénéfices des projets et d'éviter que les inégalités ne soient perpétuées. L'objectif final est de parvenir à l'égalité des sexes.
<b>Analyse des questions de genre</b>	L'analyse des questions de genre s'intéresse aux relations entre les hommes et les femmes, à leur accès aux ressources, au contrôle de ces dernières ainsi qu'aux contraintes auxquelles ces deux groupes font face l'un par rapport à l'autre. Cette analyse implique un examen critique de la manière dont les différences de rôles, d'activités, de besoins, d'opportunités et de droits, affectent les hommes, les femmes, les filles et les garçons dans certaines situations ou certains contextes. L'analyse des questions de genre devrait être intégrée à toutes les évaluations sectorielles et analyses contextuelles pour veiller à ce que les injustices et les inégalités fondées sur le genre ne soient pas aggravées par ses interventions. Elle devraient également promouvoir, lorsque cela est possible, une plus grande égalité et une plus grande justice entre les relations femmes-hommes.
<b>Évaluation des questions de genre</b>	Évaluation visant à définir l'ensemble des besoins variés des femmes et des filles dans les contextes pertinents.



Tableau 1. Définitions de termes pertinents relatifs aux questions de genre (Global Goals, 2018a ; ONU, 1997)

CONCEPT	DÉFINITION
<b>Rôles liés au genre</b>	Attitudes sociales et comportements qui, dans un environnement culturel spécifique, sont considérés comme socialement appropriés pour un individu de sexe féminin ou masculin. Ces rôles déterminent souvent les responsabilités et tâches traditionnellement attribuées aux hommes, aux femmes, aux garçons et aux filles (voir la division du travail fondée sur le sexe). Les rôles liés au genre sont souvent fixés en fonction de la structure des ménages, de l'accès aux ressources, des effets différenciés de la conjoncture économique mondiale, des conflits et des catastrophes ainsi que d'autres facteurs pertinents au niveau local, tels que les conditions écologiques. Tout comme la définition du genre, les rôles liés au genre peuvent évoluer au fil du temps, en particulier avec l'autonomisation des femmes et la transformation des masculinités.
<b>Égalité des sexes</b>	Considération, valorisation et traitement équivalents des différents comportements, aspirations et besoins des femmes et des hommes.
<b>Équité entre les genres</b>	Traitement équitable des femmes et des hommes. Pour garantir l'équité, il est souvent nécessaire de prendre des mesures visant à compenser (ou à réduire) les disparités découlant de désavantages historiques et sociaux qui empêchent les femmes et les hommes d'être traités de manière équitable. L'équité mène à l'égalité.
<b>Prise en compte des questions de genre</b>	Prise en considération des normes et des rôles liés au genre et des relations entre les sexes. Elle inclut la lutte contre les inégalités engendrées par des normes, rôles et relations inégalitaires et est mise en œuvre par des mesures correctives dépassant le cadre de la sensibilisation aux questions de genre.
<b>Sensibilité au genre</b>	Activités de sensibilisation aux normes et rôles liés au genre ainsi qu'aux relations entre les sexes, ne visant pas nécessairement à lutter contre les inégalités engendrées par leur caractère inégalitaire au moyen de mesures correctives dépassant le cadre de la sensibilisation aux questions de genre.
<b>Autonomisation des femmes</b>	Reconnaissance de la capacité des femmes à façonner leur propre destinée, à exercer leurs propres droits et à faire leurs propres choix. L'autonomisation des femmes repose sur cinq piliers : la conscience des femmes de leur propre valeur ; leur droit à formuler et à faire des choix ; leur droit d'accès aux chances et aux ressources ; leur droit de disposer du pouvoir de contrôler leur propre vie, tant au sein qu'en dehors du foyer ; et leur capacité à influencer la direction du changement social pour créer un ordre économique et social plus juste, tant à l'échelle nationale qu'internationale.

La prise en compte des questions de genre ne concerne donc pas les femmes mais bien les relations entre les femmes et les hommes. Par exemple, dans le cadre du changement climatique, cette prise en considération implique de reconnaître les tâches reproductive effectuées par les femmes au sein du foyer, ainsi que l'aggravation des effets du changement climatique sur la santé qu'elles entraînent pour les femmes par rapport aux hommes. Des mesures correctives centrées sur les femmes peuvent réduire cette aggravation.

Pourquoi est-il important de tenir compte des questions de genre dans le cadre d'un processus comme celui de l'EBT ? L'intégration des questions de genre constitue avant tout un moyen d'aider les équipes nationales de l'EBT à tenir compte de ces questions dans leurs évaluations à tous les niveaux. Grâce à l'analyse des questions de genre, les équipes de l'EBT peuvent a) comprendre l'influence que peuvent avoir les rôles, les responsabilités et les inégalités liés au genre sur l'efficacité du processus de l'EBT et sur la viabilité de ses résultats ; et b) concevoir et mettre en œuvre des projets inclusifs en matière de technologie, c'est-à-dire des projets qui réduisent les inégalités de genre lors du transfert et de la mise en place de technologies dans le domaine du changement climatique, afin que les femmes et les hommes retirent les mêmes bénéfices des activités de développement et profitent d'une autonomisation équitable.

L'intégration des questions de genre dans ce processus mènera à l'obtention de meilleurs résultats pour différentes raisons :

- Le changement climatique touche différemment les femmes et les hommes car les inégalités de genre persistent à travers le monde et affectent la capacité des individus et des communautés à s'adapter.
- Le fait de reconnaître les contributions importantes apportées par les femmes en tant que décideuses, parties prenantes, éducatrices, aidantes et expertes dans tous les secteurs et à tous les niveaux peut aboutir à la mise en œuvre de solutions efficaces à long terme en réponse au changement climatique.
- Grâce à l'intégration des questions de genre dans les politiques et les mesures relatives au climat et à une distribution mieux partagée de leur bénéfices entre les femmes et les hommes, les actions climatiques seront plus efficaces, efficientes et distribuées plus équitablement.
- Les femmes ont démontré leur leadership dans la mise en œuvre de solutions plus équitables et plus durables dans le domaine du changement climatique. Dans différents domaines, les innovations et l'expertise des femmes ont transformé la vie et les moyens de subsistance des personnes, mais aussi renforcé la résilience au changement climatique et le bien-être général.
- Au cours des huit dernières années, les débats internationaux ont de plus en plus témoigné d'une meilleure compréhension des questions de genre dans la prise de décisions relatives au climat. Des progrès continus en matière d'égalité des sexes peuvent contribuer à la mise en place d'actions climatiques efficaces.

Pour parvenir à ces améliorations, le Plan d'action en faveur de l'égalité des sexes de la COP23 définit les cinq domaines prioritaires suivants :

- renforcement des capacités, partage des connaissances et communication, afin que les questions relatives au genre soient systématiquement intégrées à tous les secteurs d'activité ;
- représentation équilibrée des sexes, participation et rôle dirigeant des femmes ;
- cohérence ;
- mise en œuvre favorisant l'égalité des sexes et moyens de mise en œuvre ;
- suivi et présentation de rapports.

Ce guide est donc axé sur la conception d'activités et l'obtention de résultats tangibles, afin d'atteindre les objectifs des EBT en matière d'égalité des sexes.

## L'analyse des questions de genre : principes généraux et procédures

Il est impossible d'intégrer la notion d'égalité des sexes dans des projets ou des activités sans une bonne compréhension des questions relatives au genre au sein de la population ciblée (Global Goals, 2018a). La réalisation d'une analyse des questions de genre dans le cadre d'une EBT permet d'identifier de façon systématique les questions et facteurs clés propres au contexte qui contribuent au maintien des inégalités de genre dans les secteurs examinés. L'analyse des questions de genre peut consister à recueillir de nouvelles données, à rassembler des données existantes, ou les deux<sup>1</sup>. Elle permet aux équipes de l'EBT de comprendre l'influence des questions de genre dans les domaines de l'atténuation du changement climatique et de l'adaptation à ses effets, ainsi que d'élaborer, au moyen des PAT, des actions appropriées pouvant bénéficier à tous les membres d'une communauté. Ce type d'analyse permet également aux équipes de l'EBT de créer des indicateurs pouvant les aider à mieux évaluer la façon dont les différents groupes de population participeront à leur PAT et en bénéficieront.

<sup>1</sup> La recherche primaire consiste à recueillir de nouvelles données, par exemple lorsque cette activité est menée pour la première fois au sujet d'une question particulière. La recherche secondaire implique d'utiliser des données existantes.

L'analyse des questions de genre vise à répondre à au moins trois séries de questions majeures :

1. Quelles sont les inégalités, les discriminations et les privations de droits liées au genre dans chaque contexte ? Quels liens peuvent être établis entre ces questions et d'autres formes de discrimination notamment relatives à l'âge, à l'appartenance ethnique, au handicap et au statut social ?
2. Quelle influence les relations entre les sexes auront-elles sur l'efficacité des activités des projets ainsi que sur la viabilité de leurs résultats ? Comment concevoir les projets et les activités de manière à réduire les inégalités et à favoriser l'égalité ?
3. Quelles seront les répercussions des résultats visés sur le statut respectif des femmes et des hommes ? Les inégalités seront-elles creusées ou réduites ?

En s'intéressant à ces questions, l'analyse des questions de genre explore les facteurs individuels, relationnels et structurels dans la sphère publique et privée. Cette analyse est essentielle car chaque personne est susceptible d'avoir différentes expériences par rapport à ces questions ou de remplir différents rôles au sein de différents groupes ou relations présentant un intérêt pour l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets.

## Le genre et le climat dans le cadre des objectifs de développement durable

Les objectifs de développement durable (ODD), qui s'inscrivent dans le cadre d'une approche universelle du développement durable, sont entrés en vigueur lors du Sommet des Nations Unies sur le développement durable à New York, en septembre 2015. Deux de ces objectifs sont immédiatement pertinents pour le présent guide. Le premier est l'objectif 13, qui vise à prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions. Il est donc directement lié aux EBT. L'objectif 13 comporte différentes cibles, tel qu'indiquées dans le tableau 2.

Tableau 2. Cibles de l'ODD 13

### ODD 13

Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat.

Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales.

Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide.

Mettre en œuvre l'engagement que les pays développés parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ont pris de mobiliser ensemble auprès de multiples sources 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020 pour répondre aux besoins des pays en développement en ce qui concerne les mesures concrètes d'atténuation et la transparence de leur mise en œuvre et rendre le Fonds vert pour le climat pleinement opérationnel en le dotant dans les plus brefs délais des moyens financiers nécessaires.

Promouvoir des mécanismes de renforcement des capacités afin que les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement se dotent de moyens efficaces de planification et de gestion pour faire face aux changements climatiques, l'accent étant mis notamment sur les femmes, les jeunes, la population locale et les groupes marginalisés.

**ODD 5**

**Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles**

Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles.

Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation.

Éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine.

Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national.

Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique.

Assurer l'accès de tous aux soins de santé sexuelle et procréative et faire en sorte que chacun puisse exercer ses droits en matière de procréation, ainsi qu'il a été décidé dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et le Programme d'action de Beijing et les documents finals des conférences d'examen qui ont suivi.

Entreprendre des réformes visant à donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques, ainsi qu'à l'accès à la propriété et au contrôle des terres et d'autres formes de propriété, aux services financiers, à l'héritage et aux ressources naturelles, dans le respect du droit interne.

Renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier de l'informatique et des communications, pour promouvoir l'autonomisation des femmes.

Adopter des politiques bien conçues et des dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles à tous les niveaux et renforcer celles qui existent.

Le deuxième est l'objectif 5. En lien avec le thème central de ce guide, il vise l'égalité des sexes et l'autonomisation de toutes les femmes et les filles. L'objectif 5 exige que toutes les femmes et les filles bénéficient de l'égalité des droits et des chances, et puissent vivre sans être confrontées à la violence ou à la discrimination. Il comporte différentes cibles, telles qu'indiquées dans le tableau 3.

Gold Standard, un organisme de certification dans le domaine de la lutte contre le changement climatique, vise à garantir que les mesures prises en la matière participent au développement durable. Il a établi un cadre pour l'égalité des sexes sur lequel peuvent s'appuyer les équipes de l'EBT au cours des phases d'élaboration de projets. En effet, Gold Standard donne les moyens aux concepteurs et aux bailleurs de fonds de mettre en œuvre des projets liés au climat qui contribuent le plus possible à l'autonomisation des femmes et des filles (IISD, 2018), luttant ainsi contre les inégalités de genre. Le cadre de Gold Standard fixe des exigences et fournit des directives sensibles au genre pour faire en sorte que l'égalité des sexes soit intégrée à l'élaboration des projets, que les effets différenciés sur les femmes et les hommes soient évalués et que les activités conduites contribuent activement à réduire les disparités entre les genres. Les EBT et le label Gold Standard présentent une similarité essentielle : la possibilité de quantifier la contribution des projets à la réalisation des objectifs de développement durable, ce qui peut ouvrir la voie à de nouvelles sources de financement (Global goals, 2018b), y compris pour les PAT de grande portée. Cette quantification n'est toutefois pas obligatoire dans le cadre des EBT. Il est essentiel pour les PAT cherchant à obtenir le label Gold Standard de tenir compte des exigences sensibles au genre, qui doivent obligatoirement être respectées par tous les projets visant la certification Gold Standard<sup>2</sup>. Ces exigences impliquent de se conformer aux exigences et aux principes de protection en matière de genre ainsi que de mettre en œuvre des consultations sensibles au genre avec les parties prenantes (Global Goals, 2018a).

<sup>2</sup> Des informations supplémentaires au sujet du cadre pour l'égalité entre les genres établi par l'organisme Gold Standard sont disponibles à l'adresse suivante : <https://globalgoals.goldstandard.org/100-gs4gg-gender-equality-requirements-guidelines>



# PARTIE 2

Intégration des questions de genre  
dans les évaluations des besoins  
en technologies





La deuxième partie de ce guide met l'accent sur deux axes essentiels à l'intégration des questions de genre dans les EBT :

1. L'institutionnalisation de l'intégration des questions de genre par l'équipe de l'EBT afin de développer des capacités à long terme permettant de tenir compte de ces questions dans le cadre de l'atténuation du changement climatique et de l'adaptation à ces effets, et de faire en sorte qu'elles soient incluses dans les documents des projets.
2. La mise en œuvre de mesures, notamment la conduite d'analyses des questions de genre pour le choix des technologies, la définition d'objectifs spécifiques au genre dans l'EBT et l'intégration des questions de genre dans les PAT et dans l'ensemble du processus de l'EBT.

Ces activités contribueront à faire en sorte que les technologies d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets bénéficient aux femmes comme aux hommes, et que les inégalités de genre observées dans les activités des projets et leurs résultats soient réduites ou éliminées. Les questions relatives au genre varient selon les pays, les régions, les secteurs et les types de technologie, l'analyse systématique des questions de genre dans les technologies évaluées par l'EBT mettra au jour les priorités et les besoins différenciés des femmes et des hommes concernant le changement climatique, ainsi que les inégalités de genre en matière de perspectives et de résultats. L'intégration des questions de genre dans les EBT peut donc résoudre ces problèmes dans le contexte de la lutte contre le changement climatique.

Cette partie du guide vise à aider les équipes de l'EBT à intégrer les questions de genre à leurs évaluations étape par étape.

## Mise en place et préparation du processus de l'EBT

Cette section fournit des directives concernant la préparation du processus de l'EBT. Pour atteindre les objectifs fixés et obtenir les résultats désirés dans le cadre de ce processus, les pays participants ont formé des équipes nationales de l'EBT. Il est important que la composition de ces équipes tienne compte des questions de genre au même titre que l'ensemble du processus d'EBT.

La préparation du processus de l'EBT doit prendre en considération deux aspects essentiels :

- 1. La composition de l'équipe de l'EBT sur le plan de l'égalité femmes-hommes.** Plus spécifiquement, il est important de s'assurer qu'il existe un bon équilibre entre les sexes au sein de l'équipe. Quels sont les rôles respectivement remplis par les hommes et les femmes au cours du processus d'EBT, et quelle influence cette répartition pourrait-elle avoir sur les résultats ? Pour donner un exemple, au cours de consultations ou d'entretiens avec des parties prenantes, le fait de répondre à des questions posées par des hommes pourrait mettre mal à l'aise les femmes appartenant à certains groupes. Ce type de situation démontre à quel point il est important qu'un nombre équilibré d'hommes et de femmes effectue les différentes tâches liées au processus de l'EBT.
- 2. La maîtrise des questions de genre au sein de l'équipe nationale, ce qui implique notamment la création d'un comité directeur national de l'EBT** afin de vérifier que les objectifs liés au genre sont atteints à l'échelle nationale. Le fait de sélectionner des personnes possédant de solides connaissances en matière d'égalité des sexes constitue donc une première étape cruciale pour l'intégration des questions de genre dans les EBT.

Le tableau 4 donne des exemples de critères que les pays participants peuvent adopter pour sélectionner les membres de l'équipe de l'EBT et/ou les consultants nationaux.

Tableau 4. Exemples de critères liés au genre à adopter pour la sélection des membres des équipes de l'EBT et/ou des consultants nationaux (adapté à partir de UNIDO, 2015, et Meyers et Jones, 2012)

<b>Diversité, compétences et connaissances pertinentes pour la conduite d'EBT</b>	Familiarité avec les outils et les processus d'analyse des questions de genre.
	Bonnes compétences en matière de communication, capacité à échanger avec différentes parties prenantes, y compris des fonctionnaires gouvernementaux.
	Familiarité avec les méthodes et outils d'analyse des questions de genre dans le domaine d'intervention concerné.
	Minimum de cinq années d'expérience pratique dans les domaines de l'égalité des sexes et de l'intégration des questions de genre.
	Formation officielle dans le domaine de l'analyse des questions de genre et de la planification axée sur le genre, et compétences avérées en matière d'intégration des questions de genre dans des projets et programmes, en particulier dans le domaine d'intervention concerné.
	Compréhension approfondie des questions relatives au genre dans le contexte du pays concerné, et expérience de travail avec des institutions gouvernementales ainsi que des organisations internationales ou non gouvernementales appuyant des activités relatives au genre et au développement dans le domaine d'intervention concerné.

Tout comme pour la sélection des membres de l'équipe de l'EBT, il est important, d'une part, qu'il y ait un bon équilibre entre les sexes parmi les parties prenantes concernées, et, d'autre part, que les groupes de travail sectoriels incluent des spécialistes des questions de genre. Une fois que les secteurs auront été hiérarchisés grâce au processus participatif, l'équipe de l'EBT identifiera ou sélectionnera des consultants compétents spécialistes des questions de genre dans chacun des secteurs définis comme prioritaires. Par exemple, si le secteur de l'énergie est considéré comme prioritaire, il est important de rechercher un consultant pouvant attester de solides connaissances à la fois sur les questions liées au genre et à l'énergie. Le tableau 4 peut servir de guide à cet effet.

## Étape 1 : évaluation des besoins en technologies

### L'analyse des questions de genre dans le cadre de l'analyse préliminaire

Cette section est en lien avec la première étape du guide séquentiel de l'EBT concernant l'analyse préliminaire du secteur. La dimension du genre doit également être prise en compte lors de la sélection des secteurs prioritaires en vue d'identifier et de hiérarchiser les technologies dans la suite du processus de l'EBT. Il existe différents domaines dans lesquels l'intégration des questions de genre doit être considérée. Tout d'abord, cette section explique comment utiliser l'analyse des questions de genre pour identifier ces dernières dans l'étude préliminaire du secteur. Ensuite, elle définit de façon systématique les possibilités d'intégration des questions de genre dans la hiérarchisation des technologies d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets.

Une étape importante du processus d'EBT consiste à mener à bien une étude préliminaire. Dans le cadre de l'intégration des questions de genre aux EBT, cette étude consiste à examiner les travaux de recherche, les rapports et les documents politiques existants afin de comprendre la place de ces questions dans le contexte de mise en œuvre de l'EBT. Au cours de cet examen, l'équipe étudiera différents types de documents afin de recueillir des informations pertinentes sur les questions de genre dans le contexte national et sectoriel concerné.

L'analyse de la dimension du genre dans le contexte de l'EBT doit permettre de répondre aux questions fondamentales suivantes :

**Quelle place occupe l'EBT par rapport aux politiques, stratégies et meilleures pratiques nationales existantes en matière de changement climatique et d'égalité des sexes ?**

- Dans le domaine de l'égalité des sexes, quels sont les politiques, engagements et instruments relatifs aux droits de l'homme régionaux et internationaux juridiquement contraignants ratifiés par le pays<sup>3</sup> ?
- Existe-t-il des programmes gouvernementaux pertinents pour le projet qui visent à remédier aux inégalités de genre ?
- Existe-t-il des indicateurs pertinents relatifs au genre régulièrement surveillés par des organismes nationaux, par exemple par un bureau national des statistiques ou par une instance produisant des rapports sur les plans de développement du pays ? Existe-t-il des politiques concernant l'égalité des sexes et le climat, tels que les plans d'action sur les changements climatiques et les questions de genre de l'Union internationale pour la conservation de la nature ou les profils de pays en matière d'égalité des genres (UNIDO, 2014) ?
- Le pays a-t-il adopté des politiques relatives à l'égalité des sexes et au climat ?

Au niveau sectoriel, il est essentiel de répondre à la question suivante :

**Quels sont les liens entre le processus de l'EBT et les mesures nationales en matière d'égalité des sexes dans chacun des secteurs et des sous-secteurs désignés, et comment l'EBT peut-elle contribuer à la réalisation des objectifs liés au genre dans ces secteurs et sous-secteurs ?**

Pour répondre à cette question, l'équipe de l'EBT doit effectuer des recherches préliminaires sur les questions de genre et aligner les objectifs de l'EBT sur les politiques, stratégies et meilleures pratiques existantes dans le pays. Celles-ci peuvent inclure les contributions déterminées au niveau national, les plans nationaux d'adaptation, les plans en matière d'énergie, les communications nationales, etc. Avant de rédiger des fiches d'information sur les technologies, les équipes de l'EBT devront donc examiner les documents de planification existants ainsi que la façon dont ils ont été élaborés. Cet examen comprend l'analyse de la dimension du genre dans le cadre, par exemple, des objectifs, des anciens projets, des communications nationales et des stratégies pour chaque secteur et sous-secteur concerné. Il est important que les recherches préliminaires sur les questions de genre soient entièrement intégrées à l'étude préliminaire du secteur effectuée dans le cadre de l'EBT. Lorsqu'une analyse documentaire doit être menée, par exemple en se fondant directement sur des analyses existantes et/ou sur des documents nationaux de planification ou de stratégie, il est nécessaire d'inclure dans cette analyse des informations sur les cibles et les objectifs liés au genre.

L'intégration des questions de genre dans les études documentaires aidera l'équipe de l'EBT à recueillir des données contextuelles qualitatives et quantitatives ventilées par sexe, qui serviront d'informations de base pour compléter les résultats et les conclusions des processus participatifs (Meyers et Jones, 2012). Cela contribue à garantir que les technologies sélectionnées dans les secteurs sont en mesure de favoriser l'égalité des sexes. Les sources de données liées au genre consultées dans le cadre de cet examen incluent les statistiques et les rapports publiés par les ministères et les organismes gouvernementaux concernant différents secteurs, les documents politiques nationaux, les études menées par des tiers dans le domaine du genre, les rapports sectoriels spécifiques ainsi que les rapports qualitatifs et les enquêtes quantitatives réalisés par la Banque mondiale, les Nations Unies et d'autres entités. Le tableau 5 présente divers documents pertinents pour l'analyse des questions de genre à différents niveaux.

<sup>3</sup> Voir par exemple l'Index universel des droits de l'homme, disponible à l'adresse : [www.universalhumanrightsindex.org](http://www.universalhumanrightsindex.org).

Tableau 5. L'analyse des questions de genre dans les données contextuelles (Meyers et Jones, 2012)

	Quels types de documents analyser ?	En quoi ces documents sont-ils utiles à l'intégration des questions de genre ?
<b>Niveau international</b>	<p>Documents de mise en œuvre des ODD (par exemple de l'ODD 5 sur l'égalité des sexes, mais aussi des objectifs correspondants tels que l'ODD 13 sur les changements climatiques, l'ODD 7 sur l'énergie, l'ODD 1 sur la pauvreté, l'ODD 6 sur l'eau propre et l'assainissement, et l'ODD 11 sur les villes durables)</p> <p>Documents de la CCNUCC</p>	Données contextuelles internationales sur les questions de genre et d'autres objectifs de développement qui présentent un intérêt pour les cibles du processus de l'EBT.
<b>Niveau national</b> <b>Niveau international</b>	Données quantitatives et qualitatives, incluant notamment les données d'enquêtes démographiques et de santé ; les données nationales fournies par la Banque mondiale, l'ONU et les gouvernements ; les analyses et évaluations des questions de genre ; et les articles de recherche relatifs au genre et au changement climatique.	Données contextuelles de type quantitatif et qualitatif sur les questions de genre dans le pays concerné, y compris sur les priorités nationales en matière d'égalité des sexes et de développement, par exemple concernant la place accordée au genre dans les politiques, les plans sectoriels nationaux, les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté et les plans quinquennaux appropriés, ainsi qu'au niveau international, par exemple dans les objectifs de développement durable (notamment l'objectif 5 sur l'égalité des sexes), et sur la manière dont cela se traduit à l'échelle nationale.
<b>Niveau sectoriel</b>	<p>Documents organisationnels, de programmes ou de projets en lien avec les secteurs concernés par l'EBT, études initiales menées sur le genre dans ces secteurs, plans et rapports de suivi et d'évaluation dans ces secteurs, rapports sur les obstacles et les perspectives dans ces secteurs.</p> <p>Études, analyses, évaluation et travaux de recherches effectués par des tiers dans le domaine du genre.</p>	<p>Compréhension des questions de genre dans le contexte sectoriel de l'EBT ; compréhension des relations femmes-hommes dans les domaines de l'atténuation du changement climatique et de l'adaptation à ses effets, ainsi que de la façon dont les questions de genre ont été intégrées ou non aux processus de planification propres au secteur concerné.</p> <p>Données qualitatives et contextuelles sur le genre dans le cadre des secteurs concernés par l'EBT.</p>

Cette analyse permet de garantir que l'équipe de l'EBT est consciente des bénéfices en matière d'égalité des sexes apportés par les principaux secteurs d'atténuation et d'adaptation sélectionnés. En outre, l'analyse des questions de genre dans chaque pays aidera l'équipe de l'EBT à définir des critères spécifiques en matière d'égalité des sexes, qui pourront être appliqués lors des processus de sélection et de hiérarchisation des technologies, ainsi que lors de l'élaboration des PAT.

#### Résultats spécifiques au genre :

- Intégration des questions de genre dans la description du contexte national présentée sous la forme d'un résumé écrit récapitulant les priorités et les objectifs en matière de développement, destiné à être distribué aux parties prenantes et à être inclus dans le rapport de l'EBT sur l'identification et la hiérarchisation des technologies.
- Inclusion de spécialistes des questions de genre dans les groupes de travail sectoriels.

## La prise en compte des questions de genre lors des consultations avec les parties prenantes

Cette section décrit toutes les étapes de l'élaboration de l'EBT impliquant des consultations avec les parties prenantes. Afin de tenir compte de la dimension du genre dans le choix des secteurs, il est essentiel d'acquiescer une bonne compréhension des différences entre les hommes et les femmes, ce qui aidera l'équipe non seulement à comprendre et à hiérarchiser les questions de genre, mais aussi à identifier correctement les technologies qui produiront les résultats les plus durables. Étant donné que la disponibilité des informations peut grandement varier selon les secteurs et les technologies, et que les parties prenantes peuvent fournir des contributions de grande valeur, les technologies devraient être hiérarchisées au moyen d'un processus participatif simple. Dans des domaines tels que la gouvernance, l'environnement et le développement urbain, la quantité d'informations disponibles peut être plus importante que dans des secteurs tels que l'industrie, les transports et les infrastructures. Les informations sont souvent dispersées dans des bureaux décentralisés, dans des plans municipaux ou de districts et dans d'autres documents (ONUDI, 2014).

Le processus de l'EBT doit donc inclure des consultations avec les parties prenantes concernées. Il est important de veiller à adopter une approche sensible au genre dans les consultations avec les parties prenantes, tant dans leur mise en œuvre que dans leur contenu. Ceci implique que a) les points de vue des femmes et des hommes doivent être recueillis au cours de la consultation pour garantir qu'ils ont tous les deux une opportunité d'exprimer leurs opinions ; et b) les questions de genres doivent être prises en compte dans la sélection des secteurs et des technologies.

Lors des consultations avec les parties prenantes dans le cadre de l'EBT, il convient de répondre aux questions fondamentales suivantes :

- Quelles mesures et actions doivent être prises afin de garantir une égale participation des femmes et des hommes dans les consultations ? Comment les contributions des femmes et des hommes doivent-elles être recueillies, écoutées, considérées, traitées et documentées ?
- Est-il nécessaire de prendre des dispositions particulières pour s'assurer que toutes les parties prenantes participent activement à la consultation, par exemple en s'adressant séparément aux femmes et aux hommes en constituant des groupes de réflexion distincts pour les femmes et les hommes avant de les rassembler pour garantir leur pleine participation, ou en adaptant les horaires des activités de consultation aux disponibilités respectives des hommes et des femmes (Global Goals, 2018c) ?

Le respect de toutes les directives concernant la mise en œuvre de consultations sensibles au genre permet d'assurer la participation des femmes et des hommes en proportions égales<sup>4</sup> (Global Goals 2018c). Pour mener des consultations de qualité, les équipes de l'EBT peuvent s'appuyer sur la procédure d'engagement, les exigences et les directives de Gold Standard concernant les consultations avec les parties prenantes et la mobilisation de ces dernières. Le site relatif aux EBT<sup>5</sup> fournit également des conseils supplémentaires au sujet de la participation des parties prenantes.

## Identification et hiérarchisation des technologies

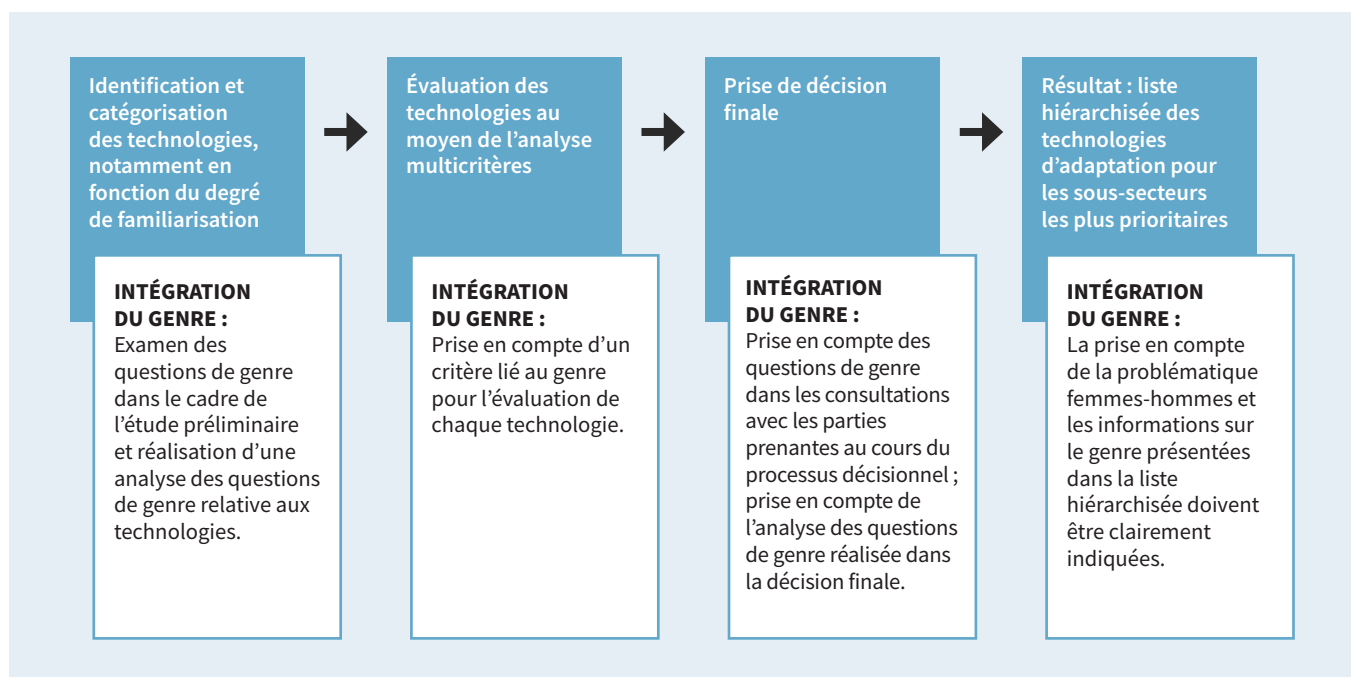
La hiérarchisation des technologies dans les secteurs prioritaires sélectionnés est la première étape de nature analytique du processus de l'EBT. Les conclusions auxquelles cette étape aboutit sont incluses dans le rapport de l'EBT en tant que premier produit livrable du projet. Le rapport de l'EBT doit également rendre compte des questions de genre, y compris des résultats de l'analyse des questions de genre effectuée dans le cadre de la hiérarchisation des technologies, ainsi que présenter des données ventilées par sexe, en expliquant comment les questions de genre ont été intégrées à l'analyse multicritères (AMC).

<sup>4</sup> Les directives sont disponibles en ligne à l'adresse suivante : <https://globalgoals.goldstandard.org/100-gs4gg-stakeholder-consultation-requirements-guidelines>

<sup>5</sup> Le site des EBT est disponible à l'adresse suivante : [www.tech-action.org](http://www.tech-action.org)



Figure 1. L'intégration des questions de genre dans la hiérarchisation des technologies



Tous les membres de l'équipe nationale de l'EBT devraient participer à cette étape, qui est menée sous la direction du coordinateur de l'EBT et éventuellement avec un consultant spécialiste des questions de genre, en étroite collaboration avec les consultants nationaux, qui posséderont de solides connaissances au sujet de la réalisation d'une AMC. Au cours des étapes précédentes du processus, les membres de l'équipe de l'EBT ont déjà été sélectionnés en fonction de leurs compétences techniques, mais aussi selon deux autres critères : a) le respect de la parité des sexes, et b) la maîtrise des questions de genre. Cette équipe, en partenariat avec les spécialistes et les parties prenantes pertinentes, effectue l'AMC (voir la figure 1).

Les prochaines sections de ce guide expliqueront comment les questions de genre peuvent être prises en compte dans chacune des sous-étapes de hiérarchisation des technologies.

### L'identification des technologies

Cette étape consiste généralement en l'élaboration de fiches d'information sur les technologies. Sa composante la plus essentielle est la préparation des fiches, ainsi que la collecte d'informations à inclure dans le modèle d'AMC. Ces fiches nécessitent de fournir des renseignements sur le potentiel de contribution à l'égalité des sexes des technologies, qui doivent donc être obtenus.

Les questions fondamentales qu'il convient d'examiner dans le cadre de ce processus (et d'intégrer aux fiches d'information) sont les suivantes :

1. La technologie est-elle en mesure de contribuer à réduire les inégalités de genre ?
2. Comment peut-elle aider à parvenir à l'égalité des sexes ? Quelle est l'ampleur des effets attendus ?

Au cours de ce processus, il est essentiel d'examiner les différentes relations entre les genres ainsi que leurs rôles en lien avec les technologies considérées comme prioritaires. Les femmes et les hommes assument généralement des rôles et des responsabilités différentes selon le contexte et le pays, ce qui influence les façons dont les technologies seront considérées, adoptées et utilisées par la population. De plus, les technologies n'ont pas les mêmes effets sur les

femmes que sur les hommes. Par exemple, bien que les femmes occupent une place importante dans les secteurs de la production alimentaire et de l'agriculture de nombreux pays, il arrive qu'elles ne soient pas propriétaires des terres cultivées. Pourtant, celles-ci servent souvent de garantie pour des prêts visant à financer l'investissement dans des technologies. Les rôles liés aux genres dans la société influencent donc l'accès aux sources de financement. Par conséquent, les femmes sont souvent exclues des processus décisionnels et des mesures liés à l'accès aux terres et aux ressources, pourtant essentielles à leur subsistance, ainsi qu'à l'utilisation de ces dernières. Aucun rôle ou presque n'est rempli exclusivement par des femmes ou des hommes. Cependant, étant donné que le statut social des femmes est souvent inférieur à celui des hommes, elles sont généralement moins confiantes et disposent d'une moins grande influence. Elles participent généralement moins à l'élaboration de projets d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets, à leur mise en œuvre et à la prise de décisions en la matière.

L'identification des technologies constitue une évaluation principalement qualitative fondée sur a) la documentation existante et b) les contributions des spécialistes. Il existe une variété de sources d'information pertinentes, incluant notamment les contributions des spécialistes des technologies et des secteurs, ainsi que les études et les documents existants. Il est également possible de contacter les Centres régionaux pour obtenir des informations sur un secteur ou une technologie en particulier, lorsque celles-ci sont en lien avec le pays concerné par l'EBT. La pertinence de chaque option en ce qui concerne les questions de genre doit être présentée et discutée au cours des consultations avec les parties prenantes pour s'assurer que les technologies proposées sont en mesure de réduire les inégalités de genre et qu'elles obtiennent l'approbation des parties prenantes et des bénéficiaires. La prise en considération des questions de genre requiert notamment de mettre en place des consultations favorisant l'égalité des sexes et incluant un vaste éventail de parties prenantes, afin de garantir une participation égale et effective des femmes et des hommes dans ces consultations, et de tenir pleinement compte des questions de genre dans les évaluations globales d'impact social et sur l'environnement (Global Goals 2018c).

#### **Résultat spécifique au genre lié à la mise en place du contexte décisionnel :**

- Les fiches d'information sur les technologies doivent inclure une section qui fournit des informations propres au pays concernant les questions de genre. Ces renseignements sont essentiels pour s'assurer que chaque technologie soit évaluée en fonction de son potentiel de contribution à la réduction des inégalités de genre.

#### **L'intégration des questions de genre à l'analyse multicritères**

Veillez-vous reporter aux guides concernant l'analyse multicritères dans le cadre de l'EBT, qui peuvent être consultés sur le site [www.tech-action.org](http://www.tech-action.org).

#### **L'identification des critères**

L'identification des critères utilisés pour l'analyse multicritères (AMC) doit aussi tenir compte des questions de genre. Cela permettra, d'une part, d'intégrer ces questions de manière institutionnalisée dans le processus de l'EBT, et, d'autre part, de contribuer à déterminer ce qui fait qu'une technologie devrait être mise en œuvre plutôt qu'une autre. Par conséquent, un critère lié au genre doit être défini en relation avec les technologies examinées, afin de s'assurer que leur évaluation tienne compte des questions de genre. Ce critère peut être adapté en fonction du contexte national et des priorités du pays ainsi que des directives internationales. Il peut également varier selon le domaine d'application des technologies (atténuation du changement climatique ou adaptation à ses effets). De surcroît, il peut constituer un indicateur de performance permettant de mesurer les résultats de la mise en œuvre d'une technologie selon un objectif spécifiquement lié au genre, en plus des effets visés pour chaque sexe.

Tableau 6. Exemples de critères pour l'atténuation du changement climatique, incluant la dimension du genre, dans le secteur de l'énergie (EBT menée au Sri Lanka)

CATÉGORIE		CRITÈRE
<b>Coûts</b>		Coût du site de conversion énergétique
<b>Avantages</b>	<b>Économiques</b>	Retombées économiques locales
		Part locale de la technologie
	<b>Sociaux</b>	Emplois directs
		<b>Potentiel de contribution à l'égalité des sexes</b>
		Renforcement des compétences et des capacités
		Sécurité énergétique
	<b>Environnementaux</b>	Réduction des émissions de gaz à effet de serre
		Incidence positive sur l'environnement au niveau local

Le critère qu'il est proposé d'adopter est le **potentiel de contribution positive à l'égalité des sexes** de la technologie. Le tableau 6 explique comment le critère lié au genre peut être pris en compte en relation avec d'autres facteurs économiques, sociaux et environnementaux dans le cadre de la sélection d'une technologie.

Cependant, cette sélection peut être fondée sur des critères liés au genre plus spécifiques, qui sont présentés dans le tableau 7.

**Résultat spécifique au genre obtenu à l'issue de cette étape :**

- Inclusion d'un critère lié au genre spécifique au contexte national dans la liste de critères établie pour chaque technologie.

**Notation et pondération**

Pour plus d'informations au sujet de la notation et de la pondération, reportez-vous aux guides concernant l'analyse multicritères dans le cadre de l'EBT. Les technologies sont évaluées en fonction des critères établis. L'analyse de la dimension du genre pour chaque technologie permettra d'évaluer leur conformité au critère relatif au genre, qui sera ensuite incluse dans la matrice de performance. La note attribuée pour le critère lié au genre devrait refléter son potentiel de contribution à l'égalité des sexes de la technologie.

La notation des technologies est basée sur les informations provenant des fiches d'information technologique, des parties prenantes concernées y compris des groupes de travail sectoriel, des consultants, des ateliers de validation ainsi que des recherches documentaires. Les équipes devront déterminer elles-mêmes le poids qu'elles accorderont au critère lié au genre, ainsi que la note qu'il convient d'attribuer au cours de leurs consultations avec les parties prenantes. Cependant, afin d'assurer que les questions de genre soient suffisamment prises en compte, elles devront avoir un poids d'au minimum 5 % de la note totale dans l'évaluation des EBT. Le tableau 8 donne un exemple des coefficients de pondération accordés à différents critères dans le cadre d'une évaluation des technologies relatives au secteur de l'énergie, dans le domaine de l'atténuation du changement climatique.

**Résultat spécifique au genre concernant l'intégration d'un critère relatif au genre à l'analyse multicritères :**

- Prise en compte, dans l'AMC des technologies, du critère d'évaluation du potentiel de contribution positive à l'égalité des sexes, qui devrait représenter au minimum 5 % de la note totale.

Tableau 7. Exemples de critères liés au genre pour l'EBT

INDICATEUR	DESCRIPTION
<b>Renforcement de la résilience au changement climatique</b>	Nombre de femmes et d'hommes pauvres ayant renforcé leur résilience au changement climatique (utilisation de variétés et de techniques de cultures résistantes au changement climatique, amélioration de la gestion des terres, adoption de technologies propres, renforcement des connaissances et des réseaux relatifs au changement climatique, nombre/pourcentage de ménages résilients dirigés par une femme)
<b>Accès à des sources d'énergie ou à des modes de transport à faibles émissions de carbone</b>	Nombre de ménages (dirigés par des femmes) et/ou de personnes disposant d'un meilleur accès à des sources d'énergie ou des infrastructures et modes de transport à faibles émissions de carbone
<b>Économie de temps et réduction des tâches domestiques difficiles</b>	Diminution du temps passé à collecter et à transporter de l'eau, des combustibles et du bois grâce à des projets favorisant le développement durable et l'adaptation au changement climatique
<b>Pertes en vies humaines</b>	Nombre de pertes en vies humaines dues à des catastrophes naturelles, ventilées par sexe
<b>Bénéfices retirés par les communautés d'une gestion centrée sur la résilience au changement climatique</b>	Nombre de communautés et pourcentage de femmes dans ces communautés bénéficiant d'une gestion efficace et centrée sur la résilience au changement climatique des bassins versants
<b>Accès aux financements pour des projets d'atténuation et d'adaptation</b>	Nombre de femmes entrepreneures disposant d'un accès adéquat aux financements pour des projets à faibles émissions de carbone et visant la résilience au changement climatique
<b>Emploi</b>	Nombre de femmes et d'hommes ayant trouvé un emploi ou augmenté leurs revenus grâce à des projets d'atténuation du changement climatique ou d'adaptation à ses effets (p. ex., amélioration des installations et des services énergétiques, amélioration de la productivité agricole, etc.)

## Étape 2 : analyse des barrières et cadre propice

Cette section est en lien avec le guide sur l'analyse des barrières et le cadre propice.

Afin de parvenir à une compréhension approfondie des obstacles rencontrés par les technologies dans chaque pays, il est nécessaire de conduire une analyse des barrières qui, en plus d'analyser les obstacles de base, devrait examiner a) les obstacles liés au genre que rencontre la mise en œuvre des technologies dans chaque pays, et b) les règles, réglementations et mesures incitatives nécessaires pour surmonter les obstacles liés au genre. Ces dernières sont désignées sous le nom de « cadre propice ».

Lors de l'analyse des barrières, les questions relatives au genre s'inscrivent particulièrement dans les domaines sociaux et économiques. Par conséquent, il est important d'accorder une attention particulière aux potentiels obstacles pouvant subvenir dans ces domaines lorsque l'analyse des barrières est conduite. Le tableau 9 cite des exemples de difficultés pouvant être rencontrées pour chaque type de bien mentionné dans le guide sur l'analyse des barrières.

Tableau 8. Exemple de coefficients de pondération accordés à différents critères pour l'atténuation du changement climatique dans le secteur de l'énergie, incluant la dimension du genre

CATÉGORIE		CRITÈRE	POURCENTAGE
<b>Coûts</b>		Coût du site de conversion énergétique	18
<b>Avantages</b>	<b>Économiques</b>	Retombées économiques locales	18
		Part locale de la technologie	7
	<b>Sociaux</b>	Emplois directs	11
		<b>Potentiel de contribution à l'égalité des sexes</b>	<b>7</b>
		Renforcement des compétences et des capacités	7
		Sécurité énergétique	12
	<b>Environnementaux</b>	Réduction des émissions de gaz à effet de serre	8
		Incidence positive sur l'environnement au niveau local	12
		<b>Total</b>	<b>100</b>

Il est important que différentes parties prenantes et spécialistes participent à l'étude des obstacles au cours de l'analyse afin de garantir une prise en compte suffisante des questions de genre. La meilleure façon d'assurer cette participation est d'établir des groupes de travail sectoriel au sein desquels les questions relatives au genre sont étudiées parallèlement aux autres informations pertinentes.

À la suite de l'examen des obstacles liés au genre, qui s'inscrit dans l'analyse globale des barrières, l'instauration d'un cadre propice à l'aide de mesures et de politiques spécifiques favorisera la mise en œuvre de projets contribuant à l'égalité des sexes dans les domaines de l'atténuation du changement climatique et de l'adaptation à ses effets. Le tableau 10 montre comment l'instauration d'un cadre propice peut permettre de surmonter les obstacles liés au genre.

Pour intégrer les questions de genre au cadre propice, les équipes de l'EBT doivent réfléchir à la façon dont les mesures envisagées contribuent à créer un environnement qui favorise à la fois la réduction des inégalités de genre et la mise en œuvre de projets d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets. Ces mesures peuvent inclure des réglementations, la création ou la stimulation de marchés, des mécanismes de soutien tenant compte du genre tels que des subventions ou des quotas, ainsi que des financements. La création d'un environnement favorable ne dépend donc pas seulement de la mise en œuvre des technologies, mais aussi des capacités de différentes parties prenantes (par exemple les décideurs et les professionnels).

Afin de garantir que ce processus tienne compte des questions de genre, des spécialistes de ces questions doivent prendre part aux ateliers organisés au cours du processus d'analyse des barrières et d'établissement du cadre propice.



Tableau 9. Exemples d'obstacles liés au genre pouvant être mis au jour par l'analyse des barrières

Type de biens	Exemple de technologie	Obstacle potentiel	Exemple d'approche tenant compte du genre
<b>Biens de consommation</b>	Réchauds à biomasse améliorés	La capacité d'augmentation de la demande dépend de la mesure dans laquelle les consommateurs connaissent et acceptent la technologie. Ce type de réchaud peut être mal accepté par les femmes, car il nécessite d'adopter de nouveaux comportements.	Organisation d'une campagne de sensibilisation aux bénéfices de ces réchauds pour la santé et le climat, ciblant les femmes (qui sont généralement responsables de la préparation des repas dans les ménages).
<b>Biens d'équipement</b>	Petites centrales hydroélectriques	L'investissement requis étant relativement important, il est difficile pour les femmes d'accéder à cette technologie, étant donné qu'elles disposent généralement d'un accès limité aux financements.	Octroi de subventions aux femmes disposant d'un accès limité aux financements.
<b>Biens et services publics</b>	Système de transports en commun	Les systèmes de transport en commun sont la propriété de l'État ou de grandes entreprises, où les femmes sont souvent sous-représentées.	Augmentation du nombre de femmes dans les instances propriétaires, par exemple au moyen de quotas.
<b>Autres biens non marchands</b>	Prévisions météorologiques quotidiennes et saisonnières accessibles par téléphone portable pour les agriculteurs	L'accès aux prévisions nécessite la détention d'un téléphone portable. Or, parmi les pauvres, les hommes sont généralement les principaux détenteurs de téléphones portables.	Utilisation d'un autre canal de communication, par exemple de la radio ; promotion de l'utilisation des téléphones portables auprès des femmes pratiquant une agriculture de subsistance.

Tableau 10. Surmonter les obstacles liés au genre grâce à des cadres propices

Composante de l'environnement propice	Domaines d'action	Exemples d'obstacles surmontés
<b>Contexte macroéconomique national</b>	Impôts, subventions et réductions tarifaires	Coûts d'investissement et taux d'intérêt élevés, palliés par l'octroi de subventions facilitant l'accès des femmes à des sources de financement pour des technologies.
<b>Capacités individuelles, organisationnelles et institutionnelles</b>	Programmes de renforcement des capacités organisationnelles et institutionnelles	Afin de favoriser l'égalité des sexes, faire en sorte qu'un nombre équilibré de femmes et d'hommes participe aux programmes de renforcement des capacités, par exemple à l'aide de quotas.
<b>Capacités en matière de recherche et de technologies</b>	Programmes de recherche, de développement et de formation financés par l'État	Le nombre de femmes diplômées dans les domaines des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques est souvent peu élevé. Pour encourager les femmes à entreprendre des études dans ces domaines, il est par exemple possible de promouvoir ces spécialités et de mettre en œuvre des mesures incitatives.
<b>Social et culturel</b>	Diffusion de l'information, campagnes de communication et de sensibilisation	Mise en place de campagnes de communication sensibles au genre, par exemple s'adressant aux femmes et aux hommes en fonction de leurs centres d'intérêt respectifs.

## Étape 3 : plans d'action en faveur de la technologie

Cette section s'insère dans le guide sur les plans d'action en faveur de la technologie.

L'élaboration du plan d'action en faveur de la technologie (PAT) constitue la dernière étape du processus de l'EBT. Les PAT contribuent à la mise en œuvre des technologies considérées comme prioritaires dans le pays, en vue d'atteindre les objectifs locaux en matière de climat et de développement précédemment fixés au cours du processus de l'EBT (Partenariat PNUE-DTU & CCNUCC, 2017). Il est donc essentiel d'intégrer les questions de genre aux PAT, qui définissent les mesures à adopter pour la mise en œuvre des technologies, les parties responsables et le calendrier, et qui indiquent comment obtenir les financements nécessaires. Le PAT représente donc une occasion décisive d'intégrer les questions de genre à la mise en œuvre des technologies dans le pays concerné par le processus de l'EBT.

À cette fin, le PAT doit fournir la preuve concrète que le projet contribuera à la réalisation de l'égalité des sexes, telle que visée par l'ODD 5. Ainsi, il doit notamment démontrer que la méthode proposée pour la mise en œuvre de la technologie est adaptée au contexte social dans son ensemble et tient compte des questions de genre (Global Goals, 2018a).

L'intégration de la dimension du genre dans le PAT vise à :

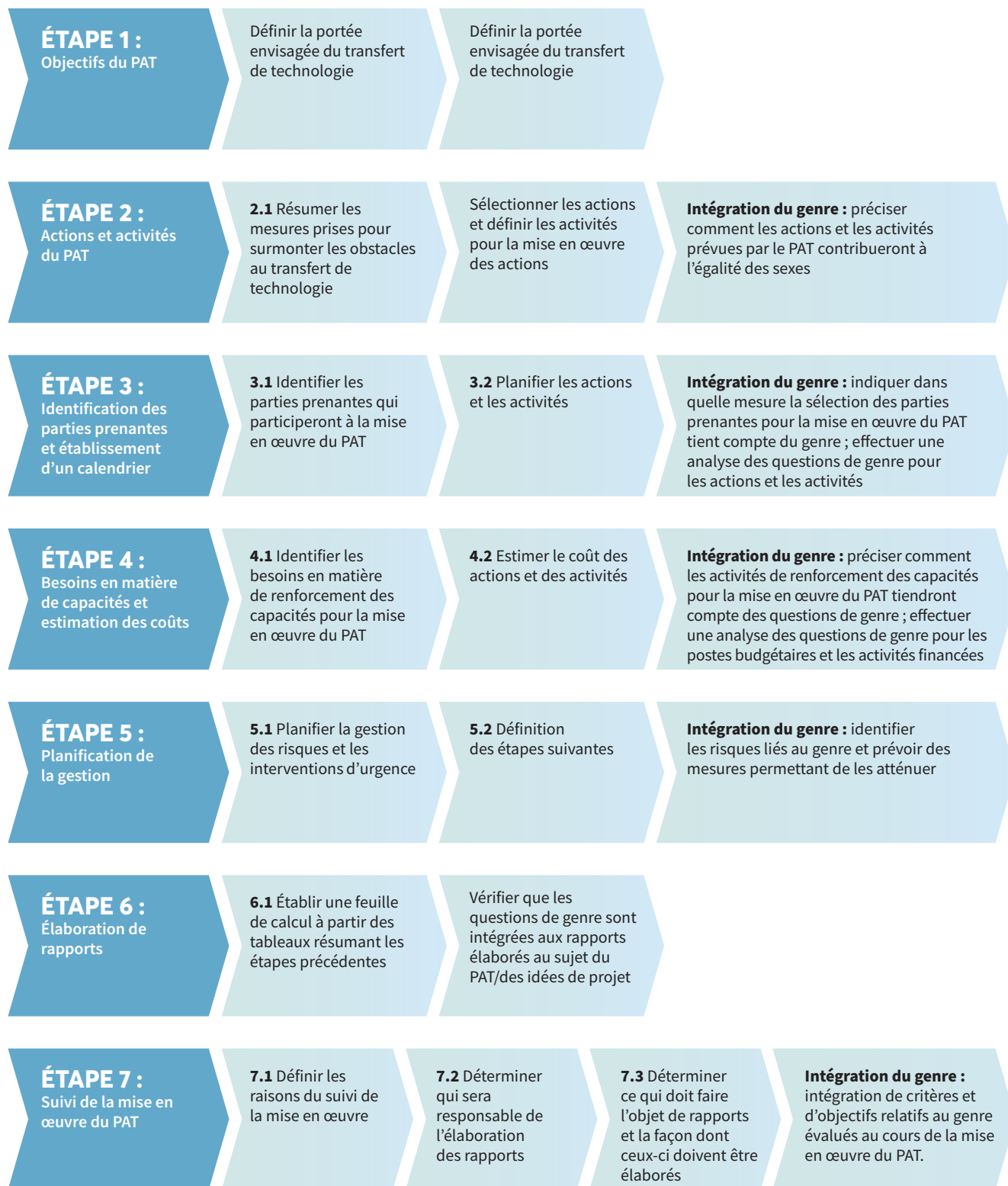
- définir une série de mesures concrètes en matière d'égalité des sexes, nécessaires à la mise en œuvre réussie de la technologie dans le pays ;
- estimer le coût de l'intégration des questions de genre dans le cadre du budget proposé pour chaque technologie, permettant à de potentiels investisseurs publics et/ou privés d'envisager leur financement ;
- afin que les PAT soient élaborés conformément à ces deux objectifs, les équipes de l'EBT devront examiner les questions de genre dans toutes les composantes du PAT. La figure 2 détaille les différentes étapes de l'élaboration du PAT, et montre comment intégrer la dimension du genre à chacune d'entre elles.

**La première étape** d'élaboration du PAT consiste à déterminer la portée et les objectifs du transfert de technologie envisagé, et devrait également inclure la définition d'un objectif spécifiquement lié au genre. Comme cela aura déjà été évoqué lors des consultations relatives au genre menées dans le cadre du processus de l'EBT, les questions relatives au genre peuvent être intégrées aux autres objectifs, en mettant l'accent sur le secteur auquel appartient la technologie concernée.

**La deuxième étape** consiste à définir et à caractériser les mesures nécessaires pour atteindre les objectifs visés, ainsi qu'à établir un calendrier, spécifier les ressources requises et prévoir un processus inclusif regroupant diverses parties prenantes. À cette étape, l'intégration des questions de genre implique de :

- a) Définir les obstacles et les mesures permettant de les surmonter, notamment en réévaluant et en incluant dans le PAT les obstacles liés au genre identifiés au cours de l'analyse des barrières et de l'établissement du cadre propice.
- b) Choisir des actions correspondant aux mesures préconisées à l'issue du processus d'analyse des barrières et d'établissement du cadre propice. Il est essentiel d'inclure dans le PAT les mesures liées au genre les plus importantes. Les questions fondamentales suivantes relatives au genre peuvent être examinées lors de la définition des objectifs du PAT :

Figure 2. Étapes de mise en œuvre d'un plan d'action en faveur de la technologie (Partenariat PNUE-DTU, 2017)



- Comment le projet va-t-il cibler et toucher les femmes et les hommes ?
- Existe-t-il des groupes, des associations ou des organisations non gouvernementales axés sur les femmes pouvant collaborer au projet ?
- Le projet tient-il compte des différences systématiques entre les genres, telles que la division du travail fondée sur le sexe, les écarts de salaire, etc. ?
- Comment les activités et les services mis en œuvre dans le cadre du projet bénéficieront-ils aux femmes et aux hommes ?
- Le projet est-il susceptible d'avoir des répercussions négatives sur les femmes ou sur les hommes ?
- Quels seront les effets du projet sur les relations entre les femmes et les hommes ?
- Quelles seront les mesures prises pour garantir aux femmes et aux hommes un accès égal aux possibilités et aux services offerts par le projet ?
- Quelles seront les mesures prises pour assurer et renforcer l'accès des femmes aux activités ou aux services mis en œuvre par le projet (ONUDI, 2014) ?
- Existe-t-il des politiques ou des facteurs culturels ou sociaux qui nuisent ou profitent à la participation des femmes au projet ou aux bénéfices qu'elles en retirent ?

- c) Définir des activités relatives au genre pour chacune des actions sélectionnées, c'est-à-dire des tâches spécifiques à réaliser pour mettre en œuvre ces actions dans le contexte du genre. Il serait par exemple possible d'adopter la mesure n° 1 suivante : améliorer l'accès des femmes aux sources de financement, afin qu'elles puissent acquérir la technologie proposée (mesure pertinente dans les pays où les femmes disposent d'un accès limité aux sources de financement pour investir dans des technologies d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets).
- d) Concevoir des projets tenant compte du potentiel de contribution positive à l'égalité des sexes et l'incluant dans la présentation de la technologie.

**La troisième étape** consiste à identifier les parties prenantes qui participeront à la mise en œuvre des *actions*, ainsi qu'à planifier et à programmer les différentes *activités*. Afin de garantir l'intégration des questions de genre, il est essentiel de tenir compte de différents aspects pour déterminer quelles seront les parties prenantes, notamment :

- Les principales parties prenantes incluent-elles des individus ou des groupes (par exemple les ministères des Femmes et/ou des Affaires sociales, un comité ou une association promouvant l'égalité des sexes, les droits des femmes ou leur autonomisation) ?
- Les principales parties prenantes présentent-elles un nombre équilibré d'hommes et de femmes ?
- Y a-t-il au moins une partie prenante qui dispose des compétences et des connaissances nécessaires pour prendre en compte les questions de genre ?
- Les parties prenantes sont-elles disposées à encourager la participation des femmes au processus de mise en œuvre (ONUDI, 2014) ?

À cette étape, il est également essentiel d'adopter une perspective sensible aux aspects propres à chacun des sexes :

- a) Partant des questions citées ci-dessus, qui participera à la mise en œuvre des différentes activités ?
- b) À quel moment les activités seront-elles mises en œuvre ? Comment les activités spécifiques ont-elles été planifiées et programmées ? Il est essentiel que les activités tiennent compte des questions de genre dès le début.
- c) De quelles ressources les parties prenantes auront-elles besoin pour intégrer les questions de genre à la mise en œuvre de la technologie ?





Ingénieure planifiant un projet.  
Monkey Business Images/  
Shutterstock.com.

**La quatrième étape** comprend deux aspects majeurs pour lesquels il est nécessaire de tenir compte des questions de genre :

1. Les besoins en matière de renforcement des capacités pour la mise en œuvre du PAT, qui représentent une excellente occasion pour l'équipe de l'EBT de s'assurer que les questions de genre sont pleinement intégrées au PAT. Les consultants et les parties prenantes possèdent une très bonne connaissance des compétences respectives des hommes et des femmes ainsi que des outils nécessaires à la mise en œuvre réussie du PAT. Par conséquent, ils peuvent apporter des contributions précieuses et fixer des objectifs spécifiquement liés au genre dans le cadre du renforcement des capacités. Pour ce faire, le PAT doit préciser les mesures qui seront prises pour que :
  - les capacités et les compétences respectives des hommes et des femmes soient prises en compte et mises à profit ;
  - les femmes et les hommes disposent d'un accès égal aux ressources, services et activités de renforcement des capacités du projet ;
  - les activités de formation et les autres services offerts par le projet bénéficient de manière égale aux femmes et aux hommes (ONUDI, 2014) ;
  - le budget et les ressources financières allouées correspondent aux ressources et aux activités qui tiennent compte des questions de genre dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre du PAT.

2. L'estimation du coût des *actions* et des *activités*, qui implique de préparer un budget qui tienne compte des questions de genre. Il est important de conduire une analyse des questions de genre pour chaque poste budgétaire.

**La cinquième étape** concerne la gestion des risques, la planification des interventions d'urgence, les étapes suivantes et l'établissement de rapports. Les principaux points à prendre en compte pour l'intégration des questions de genre aux activités de planification de la gestion sont les suivants :

- Comment seront gérés les risques relatifs à la dimension du genre (par exemple, si une organisation œuvrant en faveur de l'égalité des sexes devait initialement participer à la mise en œuvre de la technologie, mais n'est plus disponible, ou si les coûts liés à l'intégration des questions de genre sont plus élevés que prévu) ?
- Planification des interventions d'urgence : pour chaque imprévu relatif à la dimension du genre, il est important d'établir un plan d'intervention destiné à résoudre le problème rencontré (par exemple, il pourrait être prévu de faire appel à une organisation de « secours »).

Dans le cadre de la planification de la gestion du PAT, il est essentiel de garantir l'égale participation des femmes et des hommes aux activités de gestion du projet, en tant que bénéficiaires, partenaires et principales parties prenantes du projet. De plus, les hommes et les femmes doivent pouvoir participer sur un pied d'égalité au processus décisionnel dans le cadre du projet. Les principaux acteurs du développement doivent également coopérer pour améliorer l'intégration des questions de genre et promouvoir l'égalité des sexes et/ou l'autonomisation des femmes.

**La sixième étape** consiste à condenser les étapes 1 à 5 en une série de tableaux, qui seront rassemblés dans une feuille de calcul. Cette étape permet de consigner et de suivre la mise en œuvre du PAT. La feuille de calcul doit rendre compte des actions spécifiques identifiées et des activités d'intégration des questions de genre décrites dans ce guide.

Tableau 11. Exemples d'indicateurs de performance tenant compte des questions de genre pouvant être inclus dans le PAT

Action	Exemple d'indicateur	Prise en compte des questions de genre
<b>Augmentation de l'utilisation de moyens de transport à faibles émissions de carbone</b> – Atténuation	Augmentation du nombre de passagers (femmes et hommes) empruntant ces transports et augmentation du nombre de marchandises acheminées à l'aide de ces transports	Étant donné que les femmes utilisent plus fréquemment les transports publics, l'objectif d'augmentation du nombre d'usagers doit être fixé proportionnellement au niveau de référence (plus élevé).
<b>Renforcement des institutions et des systèmes de réglementations pour favoriser un développement et une planification tenant compte de l'adaptation au changement climatique</b> – Adaptation	Nombre de politiques, d'institutions, de mécanismes de coordination et de cadres réglementaires tenant compte des questions de genre qui améliorent l'élaboration et la mise en œuvre efficace de mesures d'incitation favorisant la résilience au changement climatique	La cible de cet indicateur pourrait préciser la nécessité pour les politiques, les institutions, les mécanismes de coordination et les cadres réglementaires de tenir compte des questions de genre et de garantir l'égale participation des femmes (FVC, 2017).



**La septième et dernière étape** consiste à suivre la mise en œuvre du PAT. Il est essentiel de suivre et de consigner attentivement l'évolution des indicateurs relatifs au genre définis au cours du processus du PAT afin d'évaluer les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs liés au genre et leurs effets. Le Fonds vert pour le climat a publié un manuel pratique d'aide à la prise en compte de l'égalité des sexes dans les activités de lutte contre le changement climatique et le financement de l'action climatique, qui fournit des informations supplémentaires sur l'intégration des questions de genre dans la planification de projets (FVC, 2017). Le tableau 11 donne des exemples d'indicateurs de performance tenant compte des questions de genre pouvant être inclus dans le PAT.

Afin de mettre en œuvre les activités prévues par le PAT, il est possible d'établir un plan d'action en faveur de l'égalité des sexes détaillant, pour les hommes et les femmes, les barrières et les perspectives identifiées au cours de l'analyse des questions de genre et indiquant comment en tenir pleinement compte dans le cadre de la conception du projet. Ce plan d'action devrait inclure :

1. une série de mesures tenant compte des questions de genre, visant à répondre aux besoins des femmes et des hommes vulnérables dans le cadre de l'action climatique ;
2. un ensemble clairement défini d'indicateurs de performance relatifs au genre et de cibles ventilées par sexe permettant de mesurer les progrès réalisés ;
3. une présentation des effets obtenus en matière de développement favorisant l'égalité des sexes (FVC, 2017).

# Conclusion



Atelier dans le village d'Othide.  
Neil Palmer/CIAT.

Ce guide fournit des conseils pratiques afin de lutter contre les inégalités systémiques de genre, potentielles ou avérées, qui sont spécifiques au processus de l'EBT et à ses objectifs d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets. Il propose une méthode détaillée que les équipes de l'EBT peuvent suivre pour intégrer les questions de genre à leurs évaluations.

Les informations contenues dans ce guide sont résumées dans le tableau 12 qui présente une liste de vérification sur laquelle les équipes de l'EBT pourront s'appuyer pour s'assurer que chaque aspect de l'EBT tient compte des questions de genre.

Tableau 12. Liste de vérification destinée aux équipes de l'EBT concernant la prise en compte des questions de genre

Activité de l'EBT	Prise en compte des questions de genre ? Oui/Non	
	<b>Composition de l'équipe de l'EBT</b>	
<b>ÉTAPE 1.</b> Hiérarchisation des secteurs et des technologies	<p><b>Étape 1 : identification et catégorisation des technologies</b>, notamment en fonction du degré de familiarisation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Examen des questions de genre dans le cadre de l'étude préliminaire et réalisation d'une analyse des questions de genre relative aux technologies</li> </ul> <p><b>Étape 2 : évaluation des technologies au moyen de l'analyse multicritères</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Intégration du genre : prise en compte d'un critère lié au genre pour l'évaluation de chaque technologie</li> </ul> <p><b>Étape 3 : prise de décision finale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Intégration du genre : prise en compte des questions de genre dans les consultations avec les parties prenantes au cours du processus décisionnel ; prise en compte de l'analyse des questions de genre réalisée dans la décision finale</li> </ul> <p><b>Résultat :</b> Liste hiérarchisée des technologies d'adaptation pour les sous-secteurs les plus prioritaires. * La prise en compte de la problématique femmes-hommes et les informations sur le genre présentées dans la liste hiérarchisée doivent être clairement indiquées.</p>	
<b>ÉTAPE 2.</b> Analyse des barrières et cadre propice	<b>Obstacles liés au genre et cadres propices correspondants</b> À définir pour chacune des technologies	
<b>ÉTAPE 3.</b> Plans d'action en faveur de la technologie	<p><b>Étape 1 : objectif du PAT</b> Indication de la façon dont les questions de genre seront intégrées au PAT</p> <p><b>Étape 2 : actions et activités du PAT</b> Préciser comment les actions et les activités prévues par le PAT contribueront à l'égalité des sexes</p> <p><b>Étape 3 : identification des parties prenantes et établissement d'un calendrier</b> Indiquer dans quelle mesure la sélection des parties prenantes pour la mise en œuvre du PAT tient compte du genre ; effectuer une analyse des questions de genre pour les actions et les activités</p> <p><b>Étape 4 : besoins en matière de capacités et estimation des coûts</b> Préciser comment les activités de renforcement des capacités pour la mise en œuvre du PAT tiendront compte des questions de genre ; effectuer une analyse des questions de genre pour les postes budgétaires et les activités financées</p> <p><b>Étape 5 : planification de la gestion</b></p> <p><b>Étape 6 : élaboration de rapports</b> Vérifier que les questions de genre sont intégrées aux rapports élaborés au sujet du PAT/des idées de projet</p> <p><b>Étape 7 : suivi de la mise en œuvre du PAT</b> Intégration de critères et d'objectifs relatifs au genre évalués au cours de la mise en œuvre du PAT</p>	

## Bibliographie

- Aurora-Jonsson, 2011. Virtue and vulnerability: discourses on women, gender and climate change. *Global Environmental Change*, 21, p. 744-751.
- Fonds vert pour le climat (FVC), 2017. Mainstreaming gender in Green Climate Fund projects: a practical manual to support the integration of gender equality in climate change interventions and climate finance. Fonds vert pour le climat : Yeonsu-gu. Disponible à l'adresse : [https://www.greenclimate.fund/documents/20182/194568/Guidelines\\_-\\_GCF\\_Toolkit\\_Mainstreaming\\_Gender.pdf/860d1d03-877d-4c64-9a49-c0160c794ca7](https://www.greenclimate.fund/documents/20182/194568/Guidelines_-_GCF_Toolkit_Mainstreaming_Gender.pdf/860d1d03-877d-4c64-9a49-c0160c794ca7), consulté le 15 novembre 2018.
- Fonds vert pour le climat (FVC), 2018. Mainstreaming gender. Disponible à l'adresse : <https://www.greenclimate.fund/how-we-work/mainstreaming-gender>, consulté le 6 novembre 2018.
- Global goals, 2018a. Gold standard for the global goals gender equality requirements & guidelines. Disponible à l'adresse : <https://globalgoals.goldstandard.org/100-gs4gg-gender-equality-requirements-guidelines/>, consulté le 15 novembre 2018.
- Global goals, 2018b. Frequently Asked Questions: Gold Standard Global Goals. Disponible à l'adresse : <https://www.goldstandard.org/articles/faq-gold-standard-global-goals>, consulté le 15 novembre 2018.
- Global goals, 2018c. Stakeholder Consultation & Engagement Procedure, Requirements & Guidelines. Disponible à l'adresse : <https://globalgoals.goldstandard.org/100-gs4gg-stakeholder-consultation-requirements-guidelines/>, consulté le 15 novembre 2018.
- IISD, 2018. Gold Standard launches Gender Equality Framework. Disponible à l'adresse : <http://sdg.iisd.org/news/gold-standard-launches-gender-equality-framework/>, consulté le 15 novembre 2018.
- Meyers, L, Jones, L., 2012. Gender analysis, assessment and audit manual & toolkit for use by ACDI/VOCA staff and consultants in completing gender studies. ACDI/VOCA : Washington D.C. Disponible à l'adresse : <http://www.acdivoca.org/wp-content/uploads/2016/07/ACDI-VOCA-Gender-Analysis-Manual.pdf>, consulté le 14 novembre 2018.
- ONU, 1997. Cinquante-deuxième session de l'Assemblée générale des Nations Unies : rapport du Conseil économique et social pour 1997. Disponible à l'adresse : <https://www.un.org/documents/ga/docs/52/plenary/a52-3.htm>, consulté le 15 novembre 2018.
- ONUDI, 2014. Guide on gender mainstreaming energy and climate change projects. Nations Unies : Vienne. Disponible à l'adresse : [https://www.unido.org/sites/default/files/2015-01/Guide\\_on\\_Gender\\_Mainstreaming\\_ECC\\_0.pdf](https://www.unido.org/sites/default/files/2015-01/Guide_on_Gender_Mainstreaming_ECC_0.pdf), consulté le 15 novembre 2018.
- ONUDI, 2015. Generic terms of reference for gender expert (project design). Disponible à l'adresse : [https://www.unido.org/sites/default/files/2015-09/ToR\\_Gender\\_Expert\\_Design\\_Generic2\\_0.pdf](https://www.unido.org/sites/default/files/2015-09/ToR_Gender_Expert_Design_Generic2_0.pdf), consulté le 15 novembre 2018.
- Partenariat PNUE-DTU & CCNUCC, 2017. Enhancing Implementation of Technology Needs Assessments: Guidance for Preparing a Technology Action Plan, UNEP DTU Partnership: Copenhagen. Disponible sur le site : [tech-action.org](http://tech-action.org).





Ce guide a été élaboré dans le cadre du projet mondial d'évaluation des besoins en technologies (EBT), qui est financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et mis en œuvre par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) en collaboration avec le Partenariat PNUE-DTU. Il est destiné aux équipes nationales de l'EBT, qui sont composées de parties prenantes issues des pouvoirs publics, d'organisations non gouvernementales, du secteur privé et d'ailleurs.

Ce guide permet au lecteur de se familiariser avec les concepts relatifs au genre, démontre la pertinence de ces questions dans le cadre des efforts d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets, et met en exergue la relation existante entre le genre et le climat dans les objectifs de développement durable.

Il met l'accent sur deux axes majeurs :

- L'institutionnalisation de l'intégration des questions de genre par l'équipe de l'EBT, afin de développer des capacités à long terme permettant de tenir compte de ces questions dans le cadre de l'atténuation du changement climatique et de l'adaptation à ces effets, et de faire en sorte qu'elles soient incluses dans les documents des projets.
- La mise en œuvre de mesures, notamment la conduite d'analyses des questions de genre pour le choix des technologies, la définition d'objectifs spécifiques au genre dans l'EBT et l'intégration des questions de genre dans les plans d'action en faveur de la technologie et dans l'ensemble du processus de l'EBT.

**Des informations supplémentaires au sujet du projet mondial d'évaluation des besoins en technologies sont disponibles à l'adresse suivante :**

**[www.tech-action.org](http://www.tech-action.org)**

**Abonnez-vous à notre compte Twitter @UNEPDTU**